**FONDS DE RECONSTRUCTION D’HAITI**

**MISE A JOUR DU STATUT EN DATE DU 20 Décembre 2013**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du Projet:** | **UNDG/HRF – 6 : Plan de Prévention Séisme Grand Nord d’Haïti**<http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079112> |
| **Entité Partenaire:** | Nations Unies  | **Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:** | CN000408 |
| **Objectif de Développement du Projet:**  | L’objectif général de ce projet est de réduire la vulnérabilité des départements du Nord-est, Nord, et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations dans le but de minimiser les pertes humaines et économiques lors d’événements futurs. |
| **Secteur du PARDH[[1]](#footnote-1):**  | Réduction des Risques | **Secteur de la CIRH:** | N/A |
| **Agence(s) en Charge[[2]](#footnote-2):** | **PNUD** (partenaire gouvernemental principal: Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales)  |
| **Coût Total du Projet (US$ millions):**  | USD9.96million | **Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US$ millions):** | USD9.96 million | **Montant Total des Fonds du FRH transférés à l’Entité Partenaire (US$ millions):** | USD9.96 million |
| **Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):**  | N/A |
| **Fonds du Projet décaissés (US$ millions):**  | USD 4,098,955.24 | **Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:**  | 42,15% |
| **Fonds du FRH décaissés (US$ millions):** | USD 4,098,995.24  | **Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH[[3]](#footnote-3):** | 42,15% |
| **Date d’Approbation Finale du CP du FRH:** | 26 Mai 2011 | **Date Effective du Projet[[4]](#footnote-4):**  | 9 Juin 2011 |
| **Durée Prévue du Projet:** | 3 ans | **Date de Clôture Envisagée du Projet :**  | Juillet 2014 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Agence assurant la Mise en Œuvre:** | **Type d’Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):** | **Financement total du projet acheminé par le biais de l’Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):** |
| \* BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (France)\* Bureau des Mines et de l’Énergie (BME) (Haiti) et Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) | \* Institut de Recherche (Français)\* Gouvernement d’Haïti | USD 1.1million |
| GHI (GeoHazard International) | ONG Américaine | USD 4,762,638.00 |
| MENFP: Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle | Ministère (Haïti) | A confirmer  |
| MICT : Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales | Ministère (Haiti) | A confirmer  |
| MTPTC : Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (Laboratoire Nationale du Bâtiment et de Travaux Publiques (LNBTP) ; Bureau des Mines et de l’Énergie (BME) (Haïti)) | Ministère (Haiti) | A confirmer  |
| Délégations et Grandes Villes du Nord | Institutions nationales  | A confirmer  |
| CNIGS: Centre National d’Information Géo Spatiale | Institution nationale (Haiti) | A confirmer  |
|  | Secteur Privé | A confirmer  |

| **Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):** | **Progrès:** | **Pourcentage de ce qui a été planifié:** |
| --- | --- | --- |
| 1. Un comité de conseil « risque sismique » est créé et fonctionne dans chacune des capitales des trois départements du grand nord. Il inclut des professionnels haïtiens représentant le gouvernement local, les professionnels de la construction, les équipes de réponse aux désastres, etc.
 | \* Les comités de conseil sont constitués et fonctionnels depuis le mois de mars 2013, dans les villes de Fort-Liberté, Cap-Haitien et Port-de-Paix. Le Projet s’est vu dans le besoin, en fonction de l’intérêt et de la préoccupation des Autorités Locales et Gouvernementales du Nord’Est, de créer un quatrième comité de conseil régional au niveau de Ouanaminthe.\* Le Comité de Pilotage national a également été mis sur pied avec l’appui des différents services ministériels concernés, des ONGs et des représentants de la société civile. \* Des réunions trimestrielles organisées dans chaque département et la dernière a eu pour objectif de présenter les activités d’évaluation de bâtiments publics dans les trois départements et le rapport sur l’évaluation des infrastructures publiques | 100 % |
| 1. Le micro zonage sismique des 4 grandes villes du grand nord est réalisé.
 | \* Poursuite des travaux de sondage géotechniques au niveau de Cap-Haitien et de Ouanaminthe, notamment par des essais, des prélèvements et des mesures sur les sites retenus. (16 sites au total)\* Collecte de données et géo référencement. Lesquels travaux sont totalement effectués au niveau des 4 villes.\* Cartographie géologique, le quel travail est complètement effectué au niveau des 4 villes. \* Estimation de la profondeur moyenne de la nappe phréatique au niveau de Ouanaminthe, afin de compléter les données visant à déterminer le risque à la liquéfaction des sols.\* Cartographie de mouvement de terrain\* Zonage géotechnique (interprétation géotechnique et géophysique)\* CPT (Corne de Pénétration Test) qui permet de déceler la réaction au cisaillement du sous-sol, proche des rivières (4 à Ouanaminthe et 5 au Cap) \* Cet ensemble de travail est mis en place par des experts du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières – Français), en étroite collaboration avec les experts nationaux du Bureau des Mines et de l’Energie (BME) et du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).  | Cap Haitien 80 %Ouanaminthe 80 %Fort Liberté 33 %(ou FL + Oua. = 55 %)Port-de-Paix 33 %Moyenne 67 % |
| 1. Au moins 50% du bâti des 4 principales villes du grand nord est évalué et classé.
2. Au moins 6 bâtiments à fort enjeu sont renforcés.
3. Au moins 100 maçons, 30 ingénieurs du secteur public et 30 ingénieurs et architectes du secteur privé sont formés et certifiés à la construction parasismique.
4. Au moins 3 écoles et 3 hôpitaux servent de démonstrateur pour la réduction du risque sismique et au moins 50% des écoles et des hôpitaux intègrent la menace sismique dans leurs pratiques de préparation.
5. Sensibilisation, information du grand public sur les phénomènes de tremblement de terres et mesures de mitigation.
 | \* GHI a commencé avec la formation sur l’introduction à l’évaluation sismique des bâtiments pour des ingénieurs des secteurs publics et privés, à Cap-Haitien/le Nord, Port-de-Paix/le Nord’Ouest et Fort-Liberté/le Nord’Est (Au total 17 Ingénieurs ont été formés à Fort-Liberté, 07 à Cap-Haitien et 13 à Port-de-Paix). \* Rapport (version anglaise et française) sur l’évaluation de 9 bâtiments publics dans les trois départements et recommandations pour les travaux de renforcement\*Identification des bâtiments publiques pour le renforcement et étude sur la typologie des bâtiments publiques \* Travaux de préparation pour l’évaluation de bâtiments publiques dans les trois villes du nord et travaux de préparations de scenarios \* Préparations de TDRs pour les programmes de formations de la chaine de construction par le sous-traitant.<https://drive.google.com/file/d/0B2q4zwyqvkLtaXd5aWFUWTR6dk0/edit?usp=sharing>   And here is a link to the English version:<https://drive.google.com/file/d/0B2q4zwyqvkLtc0k1OHpjNVBkTkE/edit?usp=sharing>\* Les activités de sensibilisation ont été réalisées surtout dans le Nord Ouest ( Saint louis du Nord, Jean Rabel, Mole saint Nicolas ) pour plus de 330 élèves en classe terminale. Ils ont pu acquérir des connaissances sur la problématique sismique et le comportement à adopter avant, pendant et après le séisme* Réalisation d'un vendredi de la protection civile à Saint Louis du Nord où les jeunes des deux sexes ont pu acquérir des connaissances sur le transport des blessés, comment circonscrire le feu à l'aide des extincteurs et de l'eau, Les jeux de corde, etc...
* Formation des cadres et des instituteurs faisant partie de l'ONG ADEMA sur le séisme et ses corollaires

\* Présentations des activités du projet aux participants au Forum de Gestion des Risques et Désastres pour les Départements du Nord et Nord Est réunis au cap  | 25%65% |
| 1. Un plan de contingence est mis en place pour les trois départements du nord et toutes les équipes d’intervention des départements et des comités communaux sont formés à la contingence sismique.
 | L’expert en risques sismiques a été recruté et a déjà commencé son travail de recherche bibliographique L’ébauche du programme de lancement de cette opération a été préparée dans les 3 départements avec l’expertise des 3 CTPNs. Le lancement des activités de terrain commencera en janvier 2013. | 10% |

|  |
| --- |
| **Réalisations Qualitatives par rapport aux résultats attendus[[5]](#footnote-5):** |
| Les principales réalisations pendant cette période sont :* Cartographie de l’aléas mouvement de terrain.
* Bonne connaissance des risques sismiques liées à la nature des sols grâce aux mesures H/V et MASW et aux sondages géotechniques (forage)
* Plusieurs forages profonds, des mesures CPT, des profils sismiques ont été réalisés à Cap-Haïtien et Ouanaminthe, en vue de consolider le niveau de renseignement sur la nature géologique des terrains et leurs réactions possibles en cas de séismes.
* Rapport technique détaillé sur l’évaluation rapide de certains bâtiments Publiques pour déterminer leur degré de vulnérabilité
* Connaissance de degré de vulnérabilité de la délégation du Nord, les quatre bâtiments qui composent l’Hôpital Immaculée Conception de Port de Paix ; Fort  Liberté ( Commissariat, Délégation, nouveau bâtiment de la direction départementale de la santé ; une école nationale; et propositions pour le renforcement
* Ce rapport concerne aussi Port de Paix (trois bâtiments de l’Hôpital général).
* Devoir de mémoire pour le grand public
* Par la réalisation des Vendredis de la protection civile pour les jeunes et les grandes journées de formation dans les écoles, on croit qu'on continue à doter les écoliers et la population en générale d'un maximum de connaissance sur la faille sismique qui représente un danger pour tout le grand Nord et les rendre pour ainsi dire plus résilient face à la menace

 * Un travail de plaidoyer continu a été réalisé, à la fois au niveau national (Ministre de l’Intérieur) mais aussi au niveau départemental. Le résultat est une reconnaissance/appropriation importante par la nouvelle administration des objectifs du projet et le rappel quotidien sur les risques naturels qui existent pour le Grand Nord
* Une prise de conscience par rapport à l’importance du plan de prévention de séismes est observée au niveau de l’administration publique et spécifiquement dans la motivation des élus locaux et des Représentants immédiats du Gouvernement et de DIFID
* En moyenne à travers la zone d’intervention du projet, 37 d’Ingénieurs sont formés sur l’évaluation rapide des bâtiments publics et 9 bâtiments publics évalués
 |

|  |
| --- |
| **Challenges and autres commentaires[[6]](#footnote-6):** |
| \* Le défi le plus important est d’accélérer les activités liées à l’évaluation des bâtiments et infrastructures critiques (port, centrales électriques, châteaux d’eau, ponts, usines) \* les travaux liés au développement de trois plans de contingences dont la phase de recherche bibliographique a démarré nécessitent une implication importante des autorités locales   |

1. Plan d’Action pour le Relèvement et le Développement d’Haïti. [↑](#footnote-ref-1)
2. Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l’Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet. [↑](#footnote-ref-2)
3. **Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l’agent administratif, en sus des fonds décaissés.** [↑](#footnote-ref-3)
4. Date de réalisation de toutes les conditions d’efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet. [↑](#footnote-ref-4)
5. Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires. [↑](#footnote-ref-5)
6. Tel qu’applicable inclut (i) les raisons des délais accusés pour le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente. [↑](#footnote-ref-6)